

DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU COL DE L'UTERUS

Pourquoi participer au dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Chaque année en France, le cancer du col de l'utérus touche 3 000 femmes et cause 1 100 décès. Pourtant grâce au dépistage, **90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités !**

Le test de dépistage permet de repérer le plus tôt possible d'éventuelles lésions précancéreuses afin de les soigner et de prévenir l'apparition de cancer. Le frottis est recommandé :

Tous les 3 ans pour les femmes entre **25 et 30 ans**

Tous les 5 ans, entre **30 et 65 ans**

Ce test est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie sur présentation de votre invitation au dépistage organisé. Si vous souhaitez volontairement vous faire dépister hors du dépistage organisé (dépistage individuel) le remboursement est de 70%.

Ce dépistage peut être réalisé par votre médecin traitant, un gynécologue, une sage-femme, un centre de santé ou certains laboratoires.

Le dépistage régulier est essentiel. La plupart des cancers du col de l'utérus détectés à des stades précoces de la maladie guérissent.

Vous avez 25 ans et vous n'avez pas encore reçu votre courrier d'invitation au test de dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Vous vous posez des questions ?

Vous pouvez demander conseil à votre médecin traitant ou contacter :

Le Centre de Dépistage du Cancer de la Dordogne

Site Territorial de la Dordogne

4 place Francheville

CS 81216

24019 PERIGUEUX CEDEX

Tel : 05 53 07 79 35

Mail : contact24@depistagecancer-na.fr

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine



**En Juin
Check ton col utérin**

**Dépistage du cancer
du col de l'Utérus**
Dès 25 ans, tous les 3 ans
Dès 30 ans, tous les 5 ans

“Check ton col”

JUIN VERT

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine
Site de la Dordogne
05 53 07 79 35